



Les inscriptions scolaires et périscolaires

Année scolaire 2022/2023

Les premières inscriptions et réinscriptions seront ouvertes à partir du **lundi 14 mars 2022**, jusqu'au **vendredi 25 mars 2022**.

Au regard du contexte sanitaire, nous invitons les parents à privilégier l'inscription et la réinscription de leur(s) enfant(s) sur **l'espace famille sécurisé**. [https : // saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/](https://saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/)

Les inscriptions et réinscriptions scolaires peuvent également être effectuées auprès des guichets de la Direction de l'Education en Mairie de Saint-Raphaël.

Horaires d'ouverture :

Du lundi 14 mars 2022 au vendredi 25 mars 2022, en journée continue de 8h00 à 17h00 (16h30 vendredi)

A partir du lundi 28 mars : De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 le vendredi.

⇒ INSCRIPTIONS SCOLAIRES ⇐

- ❖ Pour les enfants arrivants sur la commune de Saint-Raphaël
- ❖ Pour les enfants nés en 2019 qui rentrent en maternelle
- ❖ Pour les enfants nés en 2016 qui vont passer au Cours Préparatoire (Les inscriptions se feront automatiquement dans l'école du secteur dont vous dépendez)

Pour rappel, la scolarisation des enfants est obligatoire dès l'âge de 3 ans, les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 devront donc obligatoirement être inscrits.

Documents téléchargeables sur le site « **Espace Famille** » rubrique « documentation »
[https : // saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/](https://saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/)

Ou à retirer à l'accueil de la Direction de l'éducation en **Mairie de Saint-Raphaël**

Dépôt du dossier d'inscriptions au guichet :

Du lundi 14 mars 2022 au vendredi 18 mars 2022 Inscription Maternelle

Du lundi 21 mars 2022 au vendredi 25 mars 2022 Inscription Elémentaire – au service Education à la Mairie de Saint-Raphaël.

Se munir de tous les documents nécessaires à l'inscription. (Liste des pièces à fournir, téléchargeable sur le site « **Espace Famille** » rubrique « documentation » <https://saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/>)

Pour les demandes de dérogation :

Joindre au dossier, un courrier motivant votre requête.

Télécharger et remplir le document de dérogation sur le site « **Espace Famille** » rubrique « documentation »

➤ INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES ⇐

- **Inscriptions aux activités périscolaires 2022/2023** (Restauration, garderie) :

- Au guichet du service Education muni des pièces demandées à partir du **14 mars 2022**
- Au guichet de l'Accueil de Loisirs de l'Esterel muni des pièces demandées à partir du **14 mars 2022**
- En ligne (réservée uniquement aux parents disposant déjà d'un accès privé sur l'espace famille) sur « **l'Espace Famille** » <https://saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/> à partir du **lundi 7 mars 2022**



NOUVEAUTE

Documents téléchargeables sur le site « **Espace Famille** » rubrique « documentation »
<https://saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/>

Ou à retirer :

- A l'accueil de la Direction de l'éducation en Mairie de Saint-Raphaël
- A l'Accueil de Loisirs de l'Esterel

IMPORTANT :

- ✓ Dossier disponible dès à présent au service Education, à l'Accueil de Loisirs de l'Esterel et sur le site de la ville : <https://saintraphael.accueil-famille.fr/maelisportail/>
- ✓ **Les inscriptions aux activités périscolaires, sont prises dans la limite des places disponibles et sous réserve d'être à jour des règlements des factures – dossiers à déposer impérativement avant le vendredi 29 Avril 2022.**
- ✓ Il n'y a pas de réinscription automatique.
- ✓ En cas d'allergie alimentaire, vous devez obligatoirement demander la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.). Dossier à retirer au Service Education ou à télécharger sur le site « **Espace Famille** » rubrique « documentation » et à remettre obligatoirement au guichet du service Education à la Mairie de Saint-Raphaël.
- ✓ Pour vous connecter au portail « Espace Famille » vous devez renseigner votre numéro de famille mentionné sur votre facture de restauration scolaire.

Renseignements et inscriptions :

Service Education - Hôtel de Ville – Place Sadi Carnot – 83700 SAINT-RAPHAEL
education@ville-saintraphael.fr

Tel : 04 94 82 15 42 / 04 98 11 25 10 / 04 94 82 15 91